

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° 2008-7-7-1

Service consulté

COMMUNICATION

**FONDS D'ACTION CULTURELLE
SOUTIEN AUX INSTITUTIONS ET LIEUX DE DIFFUSION**

Résumé : Information relative aux Comités de Suivi mis en place dans le cadre de partenariats conclus avec :

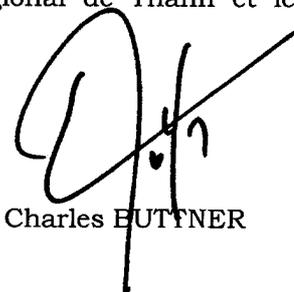
- . L'Agence Culturelle d'Alsace de Sélestat
- . Les Dominicains de Haute-Alsace de Guebwiller
- . Le Relais Culturel Régional de Thann
- . Le Théâtre La Coupole de Saint-Louis

Comités de Suivi (annexés au rapport)

Les dispositions des conventions prévoient la mise en place de comités de suivi chargés de l'examen, du suivi de l'exécution et de l'évaluation des actions mises en œuvre au titre des partenariats conventionnels.

Sur proposition de la Commission de la Culture et du Patrimoine qui s'est réunie le 6 mai 2008, je vous prie de bien vouloir :

- ✓ prendre acte des informations relatives aux comités de suivi 2007 des conventions de partenariat avec l'Agence Culturelle d'Alsace de Sélestat, les Dominicains de Haute-Alsace de Guebwiller, le Relais Culturel Régional de Thann et le Théâtre La Coupole de Saint-Louis.



Charles EUTYNER

COMITES DE SUIVI

Commission de la Culture du 6 Mai 2008

Structures	Politique culturelle Ligne de soutien	Subvention allouée en 2007	Subvention prévue pour 2008	Observations
L'Agence Culturelle d'Alsace Sélestat	Institutions et Lieux de Diffusion	272 800 €	275 840 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi du 10 décembre 2007
Les Dominicains de Haute-Alsace Guebwiller	Institutions et Lieux de Diffusion	702 230 €	702 465 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi du 17 janvier 2008
Le Relais Culturel Régional de Thann	Institutions et Lieux de Diffusion	30 000 €	32 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi du 20 décembre 2007
Le Théâtre La Coupole Saint-Louis	Institutions et Lieux de Diffusion	30 000 €	30 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi du 23 janvier 2008

Agence Culturelle d'Alsace

Comité de suivi du 10 Décembre 2007

L'Agence Culturelle d'Alsace remplit une mission d'intérêt général visant au développement culturel de l'Alsace. Dans une perspective d'aménagement du territoire, d'élargissement des publics, de qualifications des pratiques culturelles professionnelles et amateurs" elle intervient dans les domaines de l'audiovisuel, du spectacle vivant et de l'art contemporain, notamment à travers les activités du FRAC.

L'ACA est par ailleurs l'interlocuteur des porteurs de projets, son objectif étant d'apporter aux collectivités publiques, créateurs, diffuseurs et associations, un soutien dans le domaine de l'information, du conseil, de l'accompagnement artistique, des moyens techniques et de la formation.

Une structure soutenue dans le cadre d'une convention multi partenariale 2007/2009

Cette structure a fait l'objet d'un soutien renouvelé du Département, qui intervient dans le cadre d'une convention multi partenariale (Départements 67, 68 et Région Alsace) de 2007 à 2009, autour d'un projet artistique et culturel qui vise à :

- déceler les pratiques innovantes
- promouvoir, par la diffusion, une culture du réseau et du partenariat
- favoriser l'accessibilité des publics, et des jeunes en particulier, à l'offre culturelle
- structurer les parcours individuels et collectifs
- conseiller et expertiser
- favoriser la circulation des œuvres et la mobilité des équipes artistiques,

Comité de suivi de l'année 2007

Les dispositions de la convention prévoient la mise en place d'un comité de suivi associant les partenaires de la convention. Cette instance chargée de l'examen, du suivi de l'exécution et de l'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du partenariat s'est réunie le 10 décembre 2007.

A) Bilan 2007 et perspectives 2008

☞ *Les différents partenaires ont pris acte du bilan d'étape et notamment :*

- de l'apport de l'Agence Culturelle à travers ses dispositifs de soutien à la création, (aides à la première œuvre, à l'écriture, au développement) ;
- de l'impact positif sur la création, à travers le dispositif des Régionales (réseau de diffusion rassemblant 40 lieux de diffusion sur l'Alsace) : au delà de la simple diffusion, les diffuseurs peuvent accompagner les spectacles à partir de leur création par le pré-achat ;
- de la qualification des projets amateurs, notamment de théâtre, à travers le dispositif de compagnonnages amateurs/ professionnels (10 bénéficiaires en 2007) ;
- de la poursuite des résidences croisées avec la Pologne et le Québec et notamment des liens entre les artistes dans le domaine de l'expression plastique et du spectacle vivant ;
- du développement des réseaux et des partenariats :
 - ✓réseau de compétences et de ressources à travers les Régionales.
 - ✓réseau informel des personnels techniques des lieux scéniques d'Alsace
 - ✓réseau Grand Est, avec les rencontres interrégionales du spectacle vivant, et les actions communes des 5 FRAC (Lorraine, Bourgogne, Franche Comté, Alsace, Champagne Ardennes) ;

- de l'activité de l'Espace Scène d'Alsace, bien identifié au niveau national, qui accueille des artistes pour un soutien à la création/ mise en scène d'un spectacle, y compris dans le domaine des musiques actuelles ;
- de l'activité du FRAC avec ses expérimentations originales pour aller à la rencontre d'autres publics (expo aux galeries Lafayettes) ;
- de la limite atteinte par l'ACA dans la mise en œuvre de son plan de formation qui a représenté en 2007, 115 jours, 768 heures pour 679 stagiaires ;
- du lancement d'un cycle de conférences /débats sur les enjeux de la culture ;
- de la concertation de l'Agence culturelle avec l'ODT 67 et le CRT qui a débouché sur des actions concrètes reliant tourisme et culture ;
- des missions de conseil et d'expertises en faveur des collectivités et des associations pour la mise en œuvre de leurs projets culturels. Accompagnement en 2007 à l'élaboration du projet de territoire de la Communauté de Communes d'Illfurth et dans le Pays du Sundgau ;
- de la conduite d'une mission de concertation pour le compte des départements 67 et 68 et de la Région pour la définition d'une stratégie harmonisée des enseignements artistiques en Alsace ;
- des services de l'Agence pour accompagner les communes dans l'aménagement et la modernisation de leurs équipements culturels.

des perspectives pour 2008 :

L'activité s'inscrit dans la continuité des lignes suivies en 2007. Il a toutefois été relevé :

- Un nouvelle dynamique pour le FRAC, sur la base de son nouveau projet artistique 2008/2009 intitulé Privé/public, qui aborde la thématique de l'individu dans l'environnement contemporain ;
- Un programme de modernisation des matériels et des équipements qui se poursuivra en 2008 ;
- Des investissements lourds pour une adaptation des locaux à des besoins modernes et au développement durable ;
- La diminution probable et significative des crédits alloués par l'Etat sur les programmes de formation et dans le domaine de l'audiovisuel qui conduira, le cas échéant, à des réajustements budgétaires.

B) Eléments financiers :

L'engagement financier dans le cadre du partenariat est le suivant :

Partenaires	2007	2008	2009
Haut- Rhin	272 800 €	275 840 €	284 110 €
Bas- Rhin	291 696 €	300 448 €	309 460 €
Région Alsace	1 740 068 €	1 773 472 €	1 807 340 €
Total	2 304 564 €	2 349 760 €	2 400 910 €

Bilan financier et budget prévisionnel :

Bilan financier 2007	Budget prévisionnel 2008
En cours	3 001 361 € dont 598 338 € pour le FRAC

* la participation attendue de l'Etat en 2008 est de 276 464 €

Les Dominicains de Haute-Alsace

Comité de suivi 17 janvier 2008

Le Centre des Dominicains est un monument historique classé du 14^e siècle. Les bâtiments, à l'architecture, décors muraux et histoire exceptionnels sont propriété du Département qui en a assuré la restauration et l'aménagement dans la perspective de créer un centre culturel dédié à la musique. L'Association « Les Dominicains de Haute-Alsace » a pour mission d'en assurer la gestion, l'animation et la promotion.

Des partenaires autour des Dominicains :

Depuis 2006, le Département, l'Etat, la Région, la Ville de Guebwiller et les Dominicains sont liés par une convention de partenariat jusqu'à fin 2008 autour du projet artistique et culturel de l'association, fortement caractérisé par l'ouverture transfrontalière.

A l'instar des autres conventions de partenariat, le **Comité de suivi**, chargé de l'exécution de la convention, s'est réuni pour faire le point sur l'évolution du projet culturel. *Dans ce cadre, les partenaires ont pris acte :*

A) BILAN D'ACTIVITE 2007 et des actions menées dans le cadre des 3 volets du projet artistique et culturel, notamment :

1. Valorisation du patrimoine (architectural, instrumental et acoustique) :

Des visites guidées organisées avec deux guides dont un bilingue, avec un temps fort lors de la journée du patrimoine qui a permis également la valorisation des collections d'instruments de musique (pianos, fûtes et mandolines) ;

Des enregistrements de CD ont été réalisés et captations régulières de concerts.

2. Pratique musicale :

Le projet est enrichi par les résidences d'artistes accueillis : Musiciens d'Europe, Linéa, Corinne Chatel, Jonathan Pontier "agitateur de musiques" qui développent de nombreux projets avec les publics ;

Des actions d'accompagnement de la pratique amateur, accueil et aide technique pour des musiciens lors de répétitions ou d'auditions (école de musique, Forlane, Chapelle Rhénane) ;

Les rencontres jeune public : en partenariat avec l'Orchestre Symphonique de Mulhouse, un des temps forts "jeune public" de la saison a porté sur un conte musical féérique, "Josa et le violon magique" support d'un vaste travail pédagogique avec les écoles du département ; un autre, sur un concert "les séraphins d'Europe" inscrit dans le cadre de la politique culturelle transfrontalière des Dominicains et fruit de la collaboration entre trois lycées franco-allemands (Fribourg, Saarbrücken et Versailles).

3. Diffusion musicale :

Des passerelles entre différents styles de musique (classique, jazz, musique du monde, cabaret...) ont conduit à mixer les publics (âges, catégories sociales).

La grande attention portée par les Dominicains à l'accueil de ses publics lors des concerts participe à la nouvelle notoriété du lieu (ex : écoute de la musique dans des ambiances originales)

Le projet s'est ouvert aux musiques actuelles, contemporaines et expérimentales, (Jonathan Pontier, Grand Corps Malade" ...) et les nouveaux concepts (nuits hypnotiques, concerts thématiques) ont changé l'image du lieu de diffusion auprès du public, désormais identifié comme un lieu ouvert à tous.

Il s'est développé dans le cadre de nombreuses collaborations locales (OSM, Atelier du Rhin, CRAC d'Altkirch, IEAC, Ecole de musique...) et transfrontalières (Stimmen...). L'activité impacte directement sur l'économie locale (activités culturelles liées-cinéma, hôtellerie, restauration, entreprises locales ...).

Enfin, des synergies ont pu être trouvées avec le CDMC, notamment à travers la mutualisation d'équipements.

Données et statistiques :

- ressources humaines : 10 permanents à temps plein
- fréquentation : taux moyen 75 %
- mécénat (PSA, Novartis, journal l'Alsace)
- nouveau site internet : 2 000 visiteurs par mois
- plaquette de saison réalisée en interne
- mise en place de circuits de distribution en Allemagne et en Suisse

Chiffres clés 2007 :

- 107 manifestations musicales (concerts) avec 19 648 spectateurs dont 1 040 hors les murs (taux de remplissage moyen : 83%)
- 1 513 visiteurs aux visites guidées dont 300 sur la journée du patrimoine
- 1 300 visiteurs aux expositions
- 1 070 enfants sensibilisés dans le cadre d'actions pédagogiques
- 560 auditeurs, lors des conférences- avant scènes
- 4 205 musiciens accueillis
- 175 abonnements (saison 07/08, en augmentation de 50 %)
- 50 visites guidées

B) PERSPECTIVES 2008

- maintenir et conforter la dynamique engagée
- développer la communication transfrontalière
- accueillir des artistes de renommée internationale
- formuler des propositions artistiques en direction des jeunes
- développer le tourisme local dans le cadre d'une stratégie avec l'OT de Guebwiller
- acquérir de nouveaux équipements scénographiques et muséographiques pour la valorisation du patrimoine
 - relier le patrimoine et la musique, notamment concevoir et mettre en œuvre un projet de visite novateur
 - organiser une "ouverture de saison"

C) ELEMENTS FINANCIERS

1) L'engagement des partenaires au titre des aides directes est le suivant (fonctionnement et investissement) :

Collectivités	2006	2007	2008
DEPARTEMENT	702 000 €	702 230 €	702 465 €
ETAT	53 000 €	53 000 €	53 000 €
REGION	77 000 €	78 540 €	80 110 €
VILLE DE GUEBWILLER	25 000 €	27 500 €	28 000 €

Nota : Le Département et la ville de Guebwiller contribuent par ailleurs à l'activité des Dominicains en allouant des aides indirectes. En 2006 : Département 272 000 € ; Ville de Guebwiller : 78 000 €

DOMINICAINS	2006	2007	2008
Budget Dominicains	1 060 478 €	1 058 658 €	1 062 573 €
Charges de structures	822 590 €	840 451 €	835 931 €
Projet artistique	237 888 €	228 207 €	226 642 €

2) Bilan financier et budget prévisionnel :

2007 (réalisé au 31 décembre 2007)	2008 (Prévisionnel)
1 339 673 € € excédent 525 euros	1 366 377 € Charges de structures : 975 607 € Projet artistique : 390 771 €

D) OBSERVATIONS

Le projet artistique et culturel :

Le projet des Dominicains a évolué ces dernières années : dans la limite d'un budget contraint, des efforts ont été réalisés pour diversifier les musiques, qualifier la programmation et brasser les publics. Les actions pédagogiques développées et les résidences ont également contribué à l'animation et la valorisation du site départemental.

D'une manière générale, la dynamique engagée a conduit à modifier l'image de ce lieu de diffusion que le public se réapproprie progressivement et conforté son ancrage dans le territoire ainsi que son rayonnement sur l'espace transfrontalier.

Les budgets :

L'association souligne le décalage entre les moyens prévus et l'ambition du projet artistique : comme en 2007, les subventions 2008 ne permettraient pas à l'Association de développer son projet avec une programmation sur l'année complète. Pour mémoire en 2007, seule une importante opération de mécénat avait permis le bouclage de la programmation de septembre à décembre.

Le principe d'un financement par le Conseil Général des équipements scénographiques a été validé (60 000 €/an à compter de 2008). La Région pourrait également être sollicitée au titre de son programme de soutien dédié à ce type d'investissement.

Une étude sur la valorisation patrimoniale du site co-financée par la Région, le Département et les Dominicains devrait permettre de déterminer des actions pertinentes à mettre en œuvre pour valoriser et animer le patrimoine exceptionnel de ce site départemental.

Le partenariat :

2008 étant la dernière année de la convention, une évaluation est actuellement en cours de réalisation par le cabinet "Dumeige".

Ses conclusions permettront d'appuyer les réflexions dans la perspective d'un partenariat reconduit à partir de 2009, qui pourrait désormais associer la Communauté de Communes de Guebwiller ; en effet, les Dominicains constituent un équipement majeur du Pays d'Art et d'Histoire, son activité contribuant incontestablement au développement touristique, économique et local du territoire.

Relais Culturel Régional de Thann

**

Comité de suivi du 20 décembre 2007

Le Relais Culturel de Thann mène une activité de diffusion et de sensibilisation culturelle dont l'un des objectifs est de fidéliser et élargir le public sur la base d'un projet culturel pluridisciplinaire, notamment axé sur le spectacle vivant, professionnel et amateur, le cinéma et les expositions.

Cette activité inscrit le Relais Culturel de Thann comme un équipement culturel de proximité de dimension intercommunale, rayonnant sur le bassin de vie de Thann et plus largement sur l'ensemble du Pays Thur/Doller.

Partenariat 2007/2009 :

En 2007, le partenariat entre le Département et le Relais Culturel de Thann a été reconduit jusqu'en 2009. Il est fondé sur le projet artistique et culturel du lieu de diffusion, cohérent avec la politique culturelle départementale. La convention :

→ s'appuie sur le projet artistique axé sur :

1. une offre culturelle recentrée et qualifiée, autour d'une programmation pluridisciplinaire (spectacle vivant, cinéma, musique y compris musiques actuelles, notamment avec un cycle dédié à la chanson française) ;
2. le développement et la sensibilisation des publics
3. la participation active à des réseaux et le développement de partenariats
4. l'ancrage territorial et le rayonnement à travers des projets

→ précise l'engagement financier du Conseil Général :

- ✓ 2007 : 30 000 €
- ✓ 2008 : 32 000 €
- ✓ 2009 : 33 000 €

→ prévoit un dispositif de suivi et d'évaluation du partenariat

Le comité de suivi s'est réuni le 20 décembre 2007 pour dresser le bilan d'activité 2007 et évoquer les perspectives 2008. Dans ce cadre les partenaires ont pris acte de l'activité et des projets du Relais culturel de Thann :

BILAN 2007

Une offre culturelle recentrée et qualifiée : cet objectif de la nouvelle convention trouve sa traduction dans :

une meilleure lisibilité de l'offre culturelle mise en œuvre dès 2007 et organisée sur des thématiques plus ciblées avec :

- Des propositions théâtrales spécialement à destination du Jeune Public (Le vilain petit canard dès 6 ans)
- Des cycles spécifiques (Art et Essai, cinéma Italien, ciné Jeunesse, cinéma "Augenblick", cinéma Mémoire),
- Des propositions dans le domaine des arts plastiques (Expressions contemporaines) ou du documentaire
- Un volet dédié à la chanson française avec le Festival "Festi Thann" dans le domaine des musiques actuelles

- La recherche de développement des formules d'abonnement
- Des actions d'éducation et de sensibilisation artistique ciblées sur des thématiques (visites, conférences, cycles thématiques de cinéma, ateliers multi-média, rencontres avec les artistes).

une qualification de l'offre culturelle, intervenue notamment à travers :

- ✓ le soutien aux pratiques amateurs : intervention de Lyrique Volut dans le cadre de son spectacle d'opérette "la Fille Tambour Major d'Offenbach"
- ✓ l'accueil de trois résidences de création : Sébastien Bizotto, de la Compagnie des Malfaiteurs pour les spectacles Marcel Aymé, Cynthia Jouffre compagnie professionnelle de danse Vega, pour une chorégraphie et "Le Vent en Poupe" pour la création de son spectacle de chansons.

2. le développement et la sensibilisation des publics

Conformément à la convention, le Relais a mis en place plusieurs outils visant au développement des publics notamment en :

- participant activement aux dispositifs école, collège et lycée au cinéma ;
- améliorant les conditions d'accueil du public avec la rénovation complète de la salle de cinéma Jeanne Hebling ;
- intervenant sur les supports de communication notamment avec la préparation d'une plaquette de saison et du site www.cinema-thann.com qui expose l'ensemble de l'activité du Relais Culturel, de façon lisible et actualisée.

3. la participation active à des réseaux et le développement de partenariats

Cet objectif de la convention a vu sa traduction en 2007 en particulier avec :

- la poursuite de partenariats : projets communs avec l'Espace Culturel Grün portant sur la mise en œuvre d'une programmation concertée et coordonnée (Scènes du Pays Thur /Doller (12 spectacles proposés, sélectionnés en concertation entre les deux structures et diffusés à Thann ou Cernay, à des tarifs préférentiels) et d'une action coordonnée pour "Collège au Cinéma ;
- la participation active au sein de réseaux ("Alsace Cinéma", "Résonances", "Quintest" qui réunit les diffuseurs des 5 régions du grand Est) ;
- la mutualisation de moyens scéniques ou techniques mis à disposition de compagnies, de salles ou de lieux de diffusion sur la Vallée de la Thur, la Région Mulhousienne, le théâtre du Pilier à Belfort, ou encore le théâtre du Peuple à Bussang) .

4. l'ancrage territorial et le rayonnement à travers des projets

Le Relais Culturel soutient et participe à la mise en œuvre de nombreuses actions culturelles et artistiques initiées par les opérateurs culturels du territoire (Ville de Thann, Médiathèque, ou associations). Il intervient notamment en direction des jeunes, dans le Contrat Temps Libre de la ville de Thann. Il sollicite directement les établissements scolaires, collèges et lycées pour des propositions culturelles et de partenariats.

Eléments statistiques :

- 285 jours d'ouverture sur ouvrables
- **58 400 entrées**
- 59 spectacles diffusés
- 9 expositions
- 31 578 entrées cinéma dont 4 562 en scolaires et 4 063 en Art et Essai ou thématique

PERSPECTIVES 2008 :

Le Relais Culturel de Thann développe son activité sur une trame identique à celle de l'année précédente. S'agissant des actions intéressant plus particulièrement le Conseil Général, la structure, déjà fortement impliquée dans ses propositions culturelles en direction du public scolaire, entend poursuivre et développer des actions de sensibilisation sur les territoires, notamment en maintenant l'effectif du personnel salarié et en cherchant des relais dans les communes.

Moyens humains :

- 8 salariés : 7 ETP (équivalent temps plein)
- 40 bénévoles dont l'activité correspond à 3,87 ETP

ELEMENTS FINANCIERS :

2007	2008
Bilan financier au 31 décembre 2007	Budget prévisionnel
Produits : 701 405 € Charges : 660 434 € Résultat : 5 191 €	Produits : 701 405 € Charges : 660 434 € Excédent prévisionnel : 40 971 €

OBSERVATIONS :

Projet artistique et culturel :

Conformément aux objectifs du partenariat, le Relais Culturel s'est attaché à rendre plus lisible son activité sur le territoire. Cet effort devrait être poursuivi en 2008 et les actions répondre aux attentes des publics auxquels le Conseil Général est particulièrement sensible (collégiens...)

Eléments budgétaires :

La situation financière fragile du Relais (déficit cumulé important les dernières années) a conduit l'association, fortement épaulée par la ville de Thann, à élaborer des budgets prévisionnels dans le cadre de la nouvelle convention, qui lui auraient permis de résorber, sur 3 ans, les déficits cumulés en dégageant un excédent annuel de 30 000 €. Au 18 février 2008, bien que le résultat - provisoire - d'exercice soit positif, il reste cependant inférieur aux prévisions : 10 000 € au lieu de 35 653 € prévus au budget. La structure explique ce résultat en raison d'un premier semestre défavorable à la fréquentation du cinéma (au niveau national recul de fréquentation de 5,6 % en 2007, par rapport à 2006)

Nota : La compétence culturelle de la Communauté de Communes du Pays de Thann est expressément limitée, conformément aux statuts, à la médiathèque de secteur.

La Coupole Saint-Louis

Comité de suivi du 23 janvier 2008

Le théâtre la Coupole mène une action diversifiée dans le cadre de l'animation culturelle généraliste, sur la base d'une programmation de spectacles, en particulier de théâtre et d'accueil d'artistes en résidence.

Depuis 2004, cette structure de diffusion est soutenue par le Département dans le cadre d'une convention avec la ville de Saint-Louis et la "SEML la Coupole", à qui la ville a confié la gestion de l'équipement dans le cadre d'un contrat de régie intéressée.

Le soutien du Département a été renouvelé en 2007, à la suite de l'évaluation du partenariat 2004/2006 (78 000 €) qui a notamment souligné *"un réel engagement en direction des publics scolaires et une activité se distinguant par ailleurs par un soutien affirmé à la création dans un environnement déficitaire en compagnies dans le Haut-Rhin"*.

La convention 2007/2009

✓ s'appuie sur le projet artistique et culturel 2007/2009 qui affiche notamment :

- une programmation de qualité
- une attention particulière en direction du jeune public notamment scolaire
- la recherche d'une spécificité dans le domaine des arts du cirque
- un soutien aux pratiques amateurs
- une politique d'accueil de résidences, sur de courtes durées
- une volonté de se rapprocher des structures voisines
- une ouverture régionale et transfrontalière

✓ précise l'engagement du Département :

- 2007 : 30 000 €
- 2008 : 30 000 €
- 2009 : 30 000 €

✓ prévoit un dispositif de suivi et d'évaluation du partenariat

Le comité de suivi s'est réuni le 23 janvier 2008 pour dresser le bilan d'activité 2007 et évoquer les perspectives 2008. Dans ce cadre les partenaires ont notamment pris acte :

BILAN 2007

1. Diffusion

Le taux de fréquentation de la structure se situe autour de 70 % toutes activités confondues. Il est marqué par la prédominance du jeune public, de nombreuses actions étant menées en direction des scolaires.

- 37 spectacles représentés,
- 11 186 billets vendus
- 1 336 abonnés : stabilité de l'effectif, avec une légère augmentation de la moyenne des spectacles choisis dans les abonnements
- 18 représentations
- 3 700 élèves (écoles de Saint-Louis de l'agglomération et hors agglomération, collèges et lycées Saint-Louis, Altkirch et Sainte-Marie-aux-Mines)

2. Résidences

La politique d'accueil de compagnies en résidence, réorientée sur des résidences de plus courtes durées a permis une diversité des expressions artistiques. On été accueillis :

✓ Le théâtre du Jarnisy a terminé sa résidence en juin 2007. Elle aura été le fruit d'échanges particulièrement riches avec le public, dans le cadre de créations diffusées et mises en espace de façon originale. (croquis de théâtre, diffusion en extérieurs...)

✓ Compagnies circassiennes : "Armance Brown" et "Un Loup pour l'homme".

3. Actions en direction du jeune public

Les propositions culturelles variées (danse, marionnettes, théâtre, cirque) en direction du jeune public ont progressé de 21 % ; 8 spectacles jeune public, 23 représentations scolaires et 7 rendez-vous familiaux et pour les centres aérés.

Elles ont concerné le jeune public du bassin de vie des Trois frontières et du jura Alsacien, avec 4 300 élèves accueillis (collèges, lycées, écoles primaires)

Les spectacles programmés en langue allemande ont rencontré l'adhésion des enseignants des classes bilingues. Les actions de sensibilisation portent sur des interventions directes de l'équipe de la Coupole dans les classes, des rencontres après spectacles (débats élèves/artistes) des visites du théâtre ou encore des représentations de compagnies, délocalisées dans les collèges.

4. La culture des réseaux

La Coupole inscrit son action en intégrant ou en s'appuyant sur des réseaux :

- **Réseau Quint'est** : "Quint'Est" qui réunit les diffuseurs des 5 régions du grand Est et a pour objectif d'accompagner la mobilité des artistes et de soutenir les compagnies sur le plan de la création et la diffusion
- **Réseau des scènes de la région frontalière** qui réunit l'Espace Rhénan à Kembs, le Triangle à Huningue, Rive-Rhin Village Neuf dans un objectif d'information et de coordination voire de mutualisation d'équipements
- **Réseau régional des Migrateurs** qui agit pour le développement et la promotion des arts du cirque

5. Le développement des pratiques en amateur

La Coupole contribue au développement des pratiques amateurs, en collaborant étroitement avec le Conservatoire de Musique et de Danse de Saint-Louis sur des projets d'établissement.

Le théâtre accueille régulièrement des associations ou des fédérations qui organisent des spectacles.

6. Les actions transfrontalières

Cet axe représente un volet essentiel de l'activité du Théâtre, sa position géographique favorisant naturellement les relations /collaborations sur la région transfrontalière.

Dans ce contexte, La Coupole a participé au festival de Théâtre de marionnettes de Riehen en organisant deux spectacles en langue allemande à Saint-Louis. Par ailleurs, une collaboration a débuté avec le canton de Fribourg avec l'accueil de compagnies suisses au théâtre. Enfin une quinzaine helvétique est projetée en 2009.

PERSPECTIVES 2008

La Coupole poursuivra la mise en œuvre de son projet culturel, sur une trame identique à celle de l'année passée avec une exigence de qualité pour sa programmation qui s'étoffera de deux évènementiels l'un autour des musiques d'ailleurs, l'autre en collaboration avec les suisses. La structure projetée de poursuivre ou développer :

- ✓ Les résidences (danse et cirque "Marie-Laure Agrapart" et l'équipe circassienne " la scabreuse" ;
- ✓ La collaboration au sein du réseau des Migrateurs ;
- ✓ Les propositions culturelles en milieu scolaire (interventions de professionnels) et programmation de petits spectacles, en particulier en direction des collèges ;
- ✓ L'élargissement du public par l'augmentation de l'offre de spectacles, pour répondre à la demande accrue des collèges et des lycées.

Enfin, elle ambitionne de s'associer au projet d'une compagnie Lorraine (compagnie Roland Furieux) et de développer des échanges avec le Théâtre du Peuple.

A l'échelle transfrontalière, la Coupole est en contact avec le théâtre de Bâle qui pourrait abandonner sa programmation en français au profit du théâtre de Saint-Louis.

ELEMENTS FINANCIERS

Bilan financier 2007 et budget prévisionnel 2008 :

Bilan financier 2007	Budget prévisionnel 2008
Réalisé : 1 300 156 € dont 86 090 € pour le jeune public	Compte d'exploitation prévisionnel de Régie intéressée : 1 323 000 € HT Recettes directes dont billetterie : 257 000 €

Observations :

Projet artistique

Le bilan de l'année 2007 est en adéquation avec le projet artistique et culturel de la Coupole. Le nombre d'abonnés est un des indicateurs permettant de mesurer l'ancrage d'un équipement culturel sur son territoire : son maintien à hauteur de 1336, dans un contexte économique peu favorable est un élément positif de l'activité de la Coupole sur la région des Trois Frontières.

La permanence artistique, à travers l'accueil des compagnies en résidence, point phare du projet culturel de la Coupole, est un des éléments qui a permis de conforter cet ancrage territorial.

Par ailleurs, l'option d'inclure les arts du cirque dans la programmation avec l'appui des Migrateurs, association de promotion des arts du Cirque, donne une identité particulière au projet.

Enfin, le développement des actions transfrontalières et interrégionales positionne la Coupole comme une structure ouverte et soucieuse de développer son activité en lien avec ses partenaires culturels géographiquement ou culturellement proches.

Aspects financiers :

La gestion de l'équipement sous forme de contrat de régie intéressée garantit une gestion équilibrée de l'équipement.

La collectivité garde la maîtrise et les risques d'exploitation et perçoit la totalité des sommes versées par les usagers, par l'intermédiaire de la SEML qui gère et exploite la Coupole au nom et pour le compte de la Ville.